

## ARRETE NOMMANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

### Le Maire de la commune de Les Attaques

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration à 14, dont 7 désignés par le conseil parmi ses membres, et 7 nommés par le Maire ;

Vu la consultation de l'association de la commune œuvrant dans un des domaines mentionnés à l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles ;

### ARRETE

**Article 1** - Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Madame Marie-Christine BOUCLET
- Madame Claudine JOLY
- Madame Eliane KRASINSKI
- Madame Coralie LASSALLE
- Madame Véronique LEFEBVRE
- Monsieur Roland NOEL
- Madame Marie QUEHEN

**Article 2** – La directrice des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Il sera notifié individuellement à chaque personne nommée.

Le Maire,  
Nadine DENIELE-VAMPOUILLE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 062-216200436-20260407-A2026\_44-AR



Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Retrouvez l'ensemble des documents administratifs de la commune sur notre site internet à ce lien :

<https://www.lesattaques.fr/la-mairie/actes-administratifs/> ou en flashant ce QR Code avec votre smartphone. ►

